


Vlaet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'entreprise
du Hainaut,

24 MARS 2026

Division Mons

N° d'entreprise : **0451 146 604**

Nom

(en entier) : **MONSIM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Chemin de la Procession 399 - 7000 Mons**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait du Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2026.

La séance s'est ouverte à 15h30 sous la présidence de Monsieur Bruno.

Compte tenu du nombre d'associés, il n'y a pas lieu de nommer de secrétaire et de scrutateur.

Composition de l'assemblée :

Sont présents à cette assemblée, les actionnaires dont le nom et le nombre d'actions détenues sont définis ci-après :

- Monsieur Guerino BRUNO, domicilié à 7021 Havré, rue de la Bruyère 32, propriétaire d'une action de classe A,

- La société anonyme BGLEM, dont le siège social est établi à 7021 Havré, rue de la Bruyère 32, BCE 1033.684.755, représentée par Monsieur Guerino BRUNO, administrateur unique, propriétaire de 2.997 actions de classe A et 3.001 actions de classe B,

- La société anonyme ITM-Belgium, dont le siège est établi à 1348 Louvain-la-Neuve, rue du Bosquet, 4, BCE 0444.175.173, propriétaire d'une action de classe A, représentée par Mme Florence Hocquet en vertu d'une procuration ci-annexée.

Soit 6.000 actions, représentant l'intégralité du capital souscrit.

Exposé du Président :

Le Président rappelle que la société es représentée par 6.000 actions, dont 3.001 actions de classe B et 2.999 actions de classe A.

Le Président constate que l'assemblée est régulièrement constituée ainsi qu'en fait foi la liste de présence ci-annexée et que l'assemblée est apte à statuer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Cette déclaration est reconnue exacte par l'assemblée.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Vlaet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Monsieur le Président rappelle la teneur de l'ordre du jour :

1° démission des administrateurs;

2° nomination d'un nouvel administrateur unique

Tous les associés sont présents et approuvent l'ordre du jour. Il ne doit pas être justifié de l'accomplissement des formalités de convocation.

Cet exposé est unanimement reconnu exact par l'assemblée qui aborde l'ordre du jour.

Après délibération, les résolutions suivantes sont prises

Première résolution

L'assemblée prend acte de la démission de leurs fonctions d'administrateur de :

- S.A. RONSE, dont le siège social est situé à 7743 Esquelmes, rue du Village, 13, BCE 0864.383.727, représentée par M. Michel RONSE, administrateur délégué;
- Madame Nadine DELROEUX, domiciliée à 7743 Esquelmes, rue du Village, 13;
- Madame Amélie RONSE, domiciliée à 7730 Estaimbourg, rue des Aulnes, 22A.

Cette démission prend effet à dater de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de désigner un nouvel administrateur unique en lieu et place du conseil d'administration démissionnaire et désigne à cette fin :

- La société anonyme BGLEM, précitée, représentée par son représentant permanent, M. Guerino BRUNO, précité.

Leur mandat prend effet à dater de ce jour et est attribué pour une durée de 6 ans renouvelable.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 15h45 après lecture, approbation et signature du présent procès-verbal

BGLEM SA
Administrateur
Guerino BRUNO
Représentant permanent